

Foire aux questions

Nouvelle phase de mesures d'atténuation	3
1. En quoi consistent les nouvelles mesures d'atténuation prévues pour le 2 novembre 2020?.....	3
2. À quel moment la navette ferroviaire sera-t-elle arrêtée?.....	3
3. Qu'advient-il des gratuités en vigueur depuis le 11 mai 2020?.....	3
4. Pourquoi avoir décidé d'abolir des arrêts de la navette 968 – Trainbus Roxboro/Pierrefonds?	3
5. Y a-t-il des mesures spécifiques aux étudiants du secondaire?	4
6. Qu'advient-il des navettes suspendues en juillet et août 2020?.....	4
7. Cette nouvelle offre de service sera-t-elle suffisante pour accommoder un plus grand nombre d'usagers si l'achalandage venait à augmenter?.....	4
8. Pourquoi l'arrêt de la navette ferroviaire et le déploiement de ces nouvelles mesures, qui devaient avoir lieu à la mi-2021, ont-ils été devancés?	4
9. Le devancement de ces mesures d'atténuation aura-t-il des répercussions sur l'échéancier de construction du REM?	5
10. Y a-t-il des changements pour les usagers de la ligne Mascouche?.....	5
Gare Bois-Franc – navette ferroviaire et navette Trainbus 964 de la Société de transport de Montréal (STM).....	5
11. À quel moment le service de la navette ferroviaire et de la navette 964 – Trainbus Bois-Franc/Côte-Vertu prendra-t-il fin?	5
12. D'ici la fin du service, quelle est la fréquence de la navette ferroviaire?.....	5
13. Les départs des autobus de la gare Bois-Franc sont-ils coordonnés avec l'arrivée de la navette ferroviaire?	6
14. Comment l'embarquement dans les navettes d'autobus à la gare Bois-Franc se déroulera-t-il?.....	6
15. Un quai pour l'embarquement dans les autobus sera-t-il aménagé à la gare Bois-Franc?.....	6
16. Quel est le temps de parcours de la navette d'autobus 964 à destination du métro Côte-Vertu?.....	6
17. Comment les heures de pointe de fin de journée se dérouleront-elles, dans la mesure où un départ de la navette ferroviaire se fera toutes les 30 minutes?.....	6
18. Est-il possible de se stationner à la gare Bois-Franc pour utiliser les navettes d'autobus mises en place pendant les travaux?	7
19. Des travaux majeurs sont prévus à la station de métro Côte-Vertu. Quelles seront les conséquences pour les usagers?.....	7
Mesures d'atténuation – ligne Deux-Montagnes	7
20. Quel est l'itinéraire privilégié vers le centre-ville à partir des gares Grand-Moulin et Deux-Montagnes?.....	7
21. Quelle est la fréquence de la navette 404 et quel est son temps de parcours?	8
22. Quelles sont les autres options de déplacements pour les usagers du secteur Deux-Montagnes?	8

23. Quelles sont les options de déplacement pour les usagers des gares Île-Bigras et Sainte-Dorothée?	8
24. Quel est l'itinéraire privilégié pour les usagers des gares Roxboro-Pierrefonds et Sunnybrooke?.....	9
25. Quels sont les services disponibles à partir de la gare Du Ruisseau?	9
26. Pendant la fermeture de la gare Du Ruisseau, sera-t-il possible de se stationner dans le stationnement incitatif en vue de prendre un autobus?.....	9
27. Des mesures préférentielles pour autobus seront-elles mises en place pour réduire le temps de parcours des autobus?	9
28. Pourquoi ne pas proposer les mêmes solutions que les planificateurs de trajets comme Google Maps, Chrono et Transit?.....	10
29. Sera-t-il possible de suivre en temps réel la navette ferroviaire et les navettes d'autobus?.....	10
Dès le mois d'octobre 2020, il sera possible de connaître, à partir de l'application mobile Chrono, l'achalandage en temps réel à bord des autobus de la STM et d'exo. Pour la STL, cette fonctionnalité à partir de l'application mobile Chrono sera disponible à partir du début du mois de novembre.	10
Usagers à mobilité réduite	10
30. Des mesures d'atténuation sont-elles prévues pour les usagers à mobilité réduite de la ligne Deux-Montagnes?10	10
31. Des mesures d'atténuation sont-elles prévues pour les usagers à mobilité réduite de la ligne Mascouche?	10
Ligne Mascouche	11
32. Quelles sont les mesures prévues pour les usagers de la ligne Mascouche?.....	11
Mesures d'atténuation tarifaires	11
33. Y aura-t-il des mesures d'atténuation tarifaires pour les usagers de la ligne Deux-Montagnes?	11
34. Pourquoi permettez-vous le basculement du titre de transport MTLREM vers le titre TRAMREM pour les usagers de la zone 3, alors qu'auparavant, cela n'était pas possible?	12
35. Pourquoi faciliter l'accès à la station Montmorency uniquement aux usagers lavallois?.....	12
36. Y aura-t-il des mesures d'atténuation tarifaires pour les usagers de la ligne Mascouche?.....	13
Nous joindre	14

Nouvelle phase de mesures d'atténuation

1. En quoi consistent les nouvelles mesures d'atténuation prévues pour le 2 novembre 2020?

Le déploiement de nouvelles mesures d'atténuation est rendu possible grâce à la fin des travaux d'aménagements des accotements pour autobus sur plusieurs axes autoroutiers stratégiques.

Une nouvelle offre de service sera en vigueur dès le 2 novembre, amenant, par le fait même, une période transitoire où le train et les nouvelles navettes d'autobus seront en service simultanément. Ainsi, les usagers de la ligne Deux-Montagnes auront l'occasion de tester les différents itinéraires afin de déterminer leurs préférences avant l'arrêt de la navette ferroviaire, prévu le 31 décembre 2020.

Les nouvelles mesures comprennent :

- deux navettes d'autobus aux heures de pointe :
 - ligne 499 de Deux-Montagnes vers le métro Côte-Vertu;
 - ligne 498 du terminus Saint-Eustache au centre-ville de Montréal, avec un arrêt à la gare Sainte-Dorothée;
- l'aménagement d'accotements pour autobus des autoroutes 640, 13, 15, 25 et l'utilisation de la nouvelle voie réservée de l'autoroute 20 dans l'échangeur Turcot;
- l'optimisation du service de la navette 968 – Trainbus Roxboro/Côte-Vertu avec seulement trois arrêts, soit les gares Roxboro-Pierrefonds et Sunnybrooke et la station Côte-Vertu;
- le changement tarifaire pour les usagers de la zone 3 précédemment inscrit à la mesure tarifaire du 8 septembre 2019, afin qu'ils accèdent au titre TRAMREM au tarif de 88,50 \$. Ce titre leur permettra de circuler à bord de tous les modes de transport des zones 1 à 3, y compris le métro à Laval;
- le service en tout temps de la navette 404, entre Deux-Montagnes et le centre-ville de Montréal. Initialement offert en dehors des heures de pointe, cette navette sera maintenant disponible en tout temps, y compris durant les heures de pointe, les soirs et les fins de semaine.

Ces nouveautés s'ajoutent au service actuellement déployé dans la couronne nord et sur l'île de Montréal.

2. À quel moment la navette ferroviaire sera-t-elle arrêtée?

Le service de la navette ferroviaire prendra fin le 31 décembre 2020.

3. Qu'advient-il des gratuités en vigueur depuis le 11 mai 2020?

La gratuité à bord du train et de la navette 964 – Trainbus Bois-Franc/Côte-Vertu prendra fin avec l'arrêt de la navette ferroviaire, prévu le 31 décembre 2020.

Pour toutes les autres dessertes, le passager est invité à avoir en main un titre de transport valide.

4. Pourquoi avoir décidé d'abolir des arrêts de la navette 968 – Trainbus Roxboro/Pierrefonds?

À la suite de l'évaluation de l'achalandage des derniers mois, le parcours a été optimisé afin d'améliorer la desserte pour la clientèle touchée par l'arrêt du train.

À partir du 2 novembre 2020, cette navette circulera seulement entre les gares Roxboro-Pierrefonds et Sunnybrooke et le métro Côte-Vertu.

Les clients touchés par le retrait de la dizaine d'arrêts pourront emprunter les lignes express suivantes : 468, 470 et 475.

5. Y a-t-il des mesures spécifiques aux étudiants du secondaire?

L'Autorité régionale de transport métropolitain et le ministère des Transports travaillent avec les établissements scolaires en périphérie des gares Roxboro-Pierrefonds et Sunnybrooke afin d'offrir, à compter de janvier 2021, des options de transport aux étudiants de Laval et de la couronne nord qui prennent actuellement le train pour se rendre à l'école.

Nous assurerons les communications aux parents, par le biais des établissements scolaires, au cours des prochaines semaines.

6. Qu'advient-il des navettes suspendues en juillet et août 2020?

Les navettes 405, 501 et 502 ont été suspendues en juillet et août 2020 en raison du très faible achalandage.

À l'heure actuelle, l'achalandage demeure faible et ne justifie pas leur retour. Cependant, elles seront remises en service aussitôt que les besoins se feront ressentir (hausse de la clientèle).

Il est à noter, toutefois, que pour chaque navette suspendue, un autre parcours est disponible.

- Navette 405 – gare Deux-Montagnes vers la gare Sainte-Thérèse : les usagers peuvent emprunter les autobus 80 et 81 et correspondre avec la ligne 88.
- Navette 501 – gare Terrebonne vers le métro Radisson : les usagers pourront emprunter la ligne 140.
- Navette 502 – gare Repentigny vers le métro Radisson : les usagers pourront emprunter la ligne 100.

7. Cette nouvelle offre de service sera-t-elle suffisante pour accommoder un plus grand nombre d'usagers si l'achalandage venait à augmenter?

Cette nouvelle offre de service correspond aux besoins actuels et futurs, car il est possible d'ajouter des autobus sur le réseau d'exo.

Les membres de la cellule tactique (MTQ, ARTM, STM, STL, REM, exo) pourront, à tout moment, moduler le service en tenant compte de l'achalandage et des besoins des usagers du transport collectif.

8. Pourquoi l'arrêt de la navette ferroviaire et le déploiement de ces nouvelles mesures, qui devaient avoir lieu à la mi-2021, ont-ils été devancés?

Le déploiement de la seconde phase de mesures d'atténuation a été devancé principalement pour faciliter les déplacements des usagers. Cela a été possible grâce à l'aménagement d'accotements d'autoroute, entre autres choses.

Cette mesure importante permet le passage des autobus sur des axes stratégiques, tels que les autoroutes 640, 13, 15 et 25, en plus de la voie réservée sur l'autoroute 20 dans l'échangeur Turcot. Ainsi, les navettes sont en mesure d'éviter une partie de la congestion durant les heures de pointe.

Deux nouvelles navettes ont pu être rajoutées en période de pointe pour desservir les usagers des secteurs de Saint-Eustache, de la gare Sainte-Dorothée, ainsi que de l'arrondissement Saint-Laurent (métro Côte-Vertu).

Ces nouvelles mesures permettent aux usagers d'accéder plus rapidement et plus facilement à leur destination finale et avec le moins de correspondance possible, ce qui était une demande des usagers.

De plus, comme l'ensemble des services de remplacement du train sera en place d'ici le 4 janvier prochain et que très peu d'usagers pourraient souhaiter continuer à utiliser le train au-delà du 4 janvier 2020, par rapport à l'ensemble de la clientèle, il serait difficile de justifier le coût d'exploitation du train pour un nombre limité d'usagers.

9. Le devancement de ces mesures d'atténuation aura-t-il des répercussions sur l'échéancier de construction du REM?

Le devancement du déploiement des mesures d'atténuation a lieu principalement pour offrir un meilleur temps de parcours aux usagers, tout en limitant le nombre de correspondances entre les modes de transport.

L'échéancier de mise en service du REM demeure inchangé.

- Fin 2021 : Rive-Sud – gare Centrale;
- 2022 : gare Centrale – station Du Ruisseau;
- 2023 : station Du Ruisseau – station Anse-à-l'Orme ;
- 2023 : station Du Ruisseau – station aéroport Montréal-Trudeau;
- 2023 : station Du Ruisseau – station Deux-Montagnes.

10. Y a-t-il des changements pour les usagers de la ligne Mascouche?

Aucun changement n'est prévu pour les usagers de la ligne Mascouche. Les services actuellement en vigueur demeureront en place, dont le contournement du mont Royal, à raison de deux trains durant les heures de pointe du matin et de l'après-midi (service en semaine seulement).

Gare Bois-Franc – navette ferroviaire et navette Trainbus 964 de la Société de transport de Montréal (STM)

11. À quel moment le service de la navette ferroviaire et de la navette 964 – Trainbus Bois-Franc/Côte-Vertu prendra-t-il fin?

Le service de ces deux navettes prendra fin le 31 décembre 2020.

12. D'ici la fin du service, quelle est la fréquence de la navette ferroviaire?

Les départs de la navette ferroviaire de la gare Deux-Montagnes se font toutes les 30 minutes aux périodes de pointe du matin et de l'après-midi, et toutes les 60 minutes en dehors des heures de pointe.

En semaine, les périodes de pointe sont prolongées. La période de pointe du matin s'étend de 5 h à 9 h 30, et celle de l'après-midi, de 15 h à 20 h.

Il est à noter qu'une période de transition s'amorcera le 2 novembre, car la navette ferroviaire sera dans sa phase finale de service avant son arrêt le 31 décembre 2020.

Une réduction de service du train sera alors en vigueur pour les départs en dehors des heures de pointe.

Pour trouver les horaires, cliquez [ici](#).

13. Les départs des autobus de la gare Bois-Franc sont-ils coordonnés avec l'arrivée de la navette ferroviaire?

Les départs de la navette d'autobus 964 de la gare Bois-Franc vers la station de métro Côte-Vertu sont synchronisés avec les arrivées et les départs des trains. L'embarquement se fait dans des autobus qui circulent en rotation, jusqu'à ce que l'ensemble des passagers aient été transportés au métro Côte-Vertu.

14. Comment l'embarquement dans les navettes d'autobus à la gare Bois-Franc se déroulera-t-il?

L'embarquement dans les autobus de la STM se fait dans des autobus qui circulent en rotation pour transporter les passagers de la gare Bois-Franc à la station de métro Côte-Vertu. La navette est gratuite : il n'est donc pas nécessaire de valider son titre à cette étape du parcours.

15. Un quai pour l'embarquement dans les autobus sera-t-il aménagé à la gare Bois-Franc?

Un quai avec une marquise est aménagé pour permettre aux usagers d'embarquer à bord des navettes d'autobus.

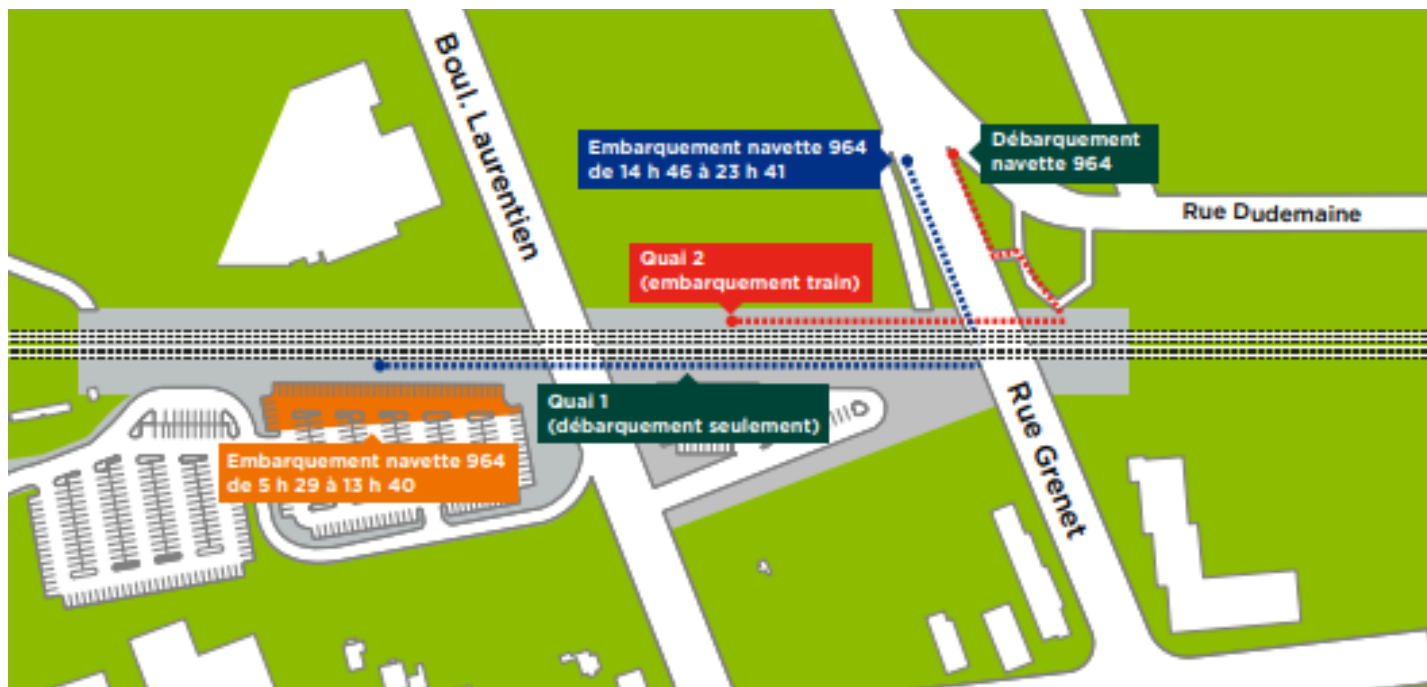
16. Quel est le temps de parcours de la navette d'autobus 964 à destination du métro Côte-Vertu?

Le temps de parcours est d'environ 15 minutes. Le parcours emprunte la voie réservée sur la rue Grenet. Il est à noter qu'il faut prévoir jusqu'à 15 minutes de plus pour la correspondance entre les différents modes de transport, ce qui comprend la sortie du train, la marche vers le quai d'embarquement des autobus, l'embarquement à bord des autobus et l'accès à la station de métro.

17. Comment les heures de pointe de fin de journée se dérouleront-elles, dans la mesure où un départ de la navette ferroviaire se fera toutes les 30 minutes?

Aux heures de pointe de fin de journée, des navettes d'autobus 964 partent de la station Côte-Vertu à destination de la gare Bois-Franc. À leur arrivée, le train sera déjà en gare pour permettre l'embarquement des usagers, et ce, jusqu'au prochain départ prévu. Ainsi, les usagers seront à l'abri des intempéries.

Il est à noter qu'en après-midi, l'arrêt de la navette 964 à destination de la gare Bois-Franc est situé à l'intersection des rues Grenet et Dudemaine. Le plan ci-dessous illustre, en bleu, le trajet à emprunter par les passagers arrivant à la gare Bois-Franc et souhaitant se rendre à Côte-Vertu. Le circuit inverse est indiqué en rouge.



Les horaires de la navette 964 sont coordonnés avec ceux de la navette ferroviaire. Pour consulter les horaires, cliquez [ici](#).

18. Est-il possible de se stationner à la gare Bois-Franc pour utiliser les navettes d'autobus mises en place pendant les travaux?

Il est possible de s'y stationner. Environ 550 places de stationnement sont disponibles.

19. Des travaux majeurs sont prévus à la station de métro Côte-Vertu. Quelles seront les conséquences pour les usagers?

Les travaux qui devaient débuter à l'été 2020 et durer trois mois ont été reportés en 2021. Lorsque les détails concernant cette fermeture seront disponibles, la STM et Mobilité Montréal communiqueront les informations aux usagers.

Mesures d'atténuation – ligne Deux-Montagnes

20. Quel est l'itinéraire privilégié vers le centre-ville à partir des gares Grand-Moulin et Deux-Montagnes?

La navette 404 est la navette à privilégier pour tous les déplacements entre Deux-Montagnes et le centre-ville de Montréal. En semaine, l'autobus se rend au terminus Mansfield, alors que durant les fins de semaine, il se dirige vers le terminus Centre-ville.

Il est à noter que les départs à partir de la gare Grand-Moulin effectuent un arrêt à la gare Deux-Montagnes. L'itinéraire inclut un passage sur les accotements des autoroutes 640 et 13, ainsi que sur la voie réservée de l'autoroute 20 dans l'échangeur Turcot.

21. Quelle est la fréquence de la navette 404 et quel est son temps de parcours?

En semaine, le service est offert entre 4 h 45 et 23 h 30; les fins de semaine, le service est offert à partir de 6 h 30 le samedi et de 7 h 30 le dimanche, jusqu'à 23 h 30 pour ces deux journées.

Durant les heures de pointe, la fréquence des départs est aux 30 minutes à la gare Grand-Moulin et aux 15 minutes à la gare Deux-Montagnes.

Le temps de parcours est le suivant :

- Durant les heures de pointe :
 - À partir de la gare Grand-Moulin : 55 min à 1 h 10;
 - À partir de la gare Deux-Montagnes : 45 min à 1 h.
- En dehors des heures de pointe, les soirs et les fins de semaine :
 - À partir de la gare Grand-Moulin : 1 h;
 - À partir de la gare Deux-Montagnes : 50 min.

22. Quelles sont les autres options de déplacements pour les usagers du secteur Deux-Montagnes?

Les usagers se rendant au métro Côte-Vertu peuvent emprunter la nouvelle navette 499. Cette ligne directe sera offerte durant les heures de pointe dès le 2 novembre 2020. Les départs se feront toutes les 30 minutes de 5 h à 9 h et de 15 h à 18 h 30, avec un temps de parcours de 50 à 60 minutes.

Il est à noter qu'entre le 2 novembre et le 31 décembre 2020, certains départs en dehors des heures de pointe seront offerts pour compenser la diminution de service de la navette ferroviaire.

Le service en dehors des heures de pointe sera, quant à lui, disponible dès le 4 janvier 2021, avec une fréquence aux deux heures et un temps de parcours de 40 à 50 minutes. Pour connaître les horaires de cette navette, cliquez [ici](#).

Quant aux clients de la zone de Saint-Eustache, une nouvelle navette est maintenant disponible, soit la navette 498. Cette dernière commence son parcours au terminus Saint-Eustache et fait un arrêt à la gare Sainte-Dorothée avant de se diriger vers le centre-ville de Montréal. Ce service est offert en semaine seulement, durant les heures de pointe. La fréquence des départs est aux 30 minutes, avec un temps de parcours de 1 h à 1 h 20. Pour connaître les horaires de cette navette, cliquez [ici](#).

23. Quelles sont les options de déplacement pour les usagers des gares Île-Bigras et Sainte-Dorothée?

À compter du 2 novembre 2020, les usagers des gares Sainte-Dorothée et Île-Bigras pourront compter sur une nouvelle navette, soit la navette 498, qui effectuera le trajet sans arrêt jusqu'au centre-ville de Montréal durant les heures de pointe en semaine. La navette commence son parcours au terminus Saint-Eustache et fait un arrêt à la gare Sainte-Dorothée avant de se diriger vers le centre-ville de Montréal. Ce service est offert en semaine seulement, durant les heures de pointe. La fréquence des départs est aux 30 minutes, avec un temps de parcours de 45 minutes à 1 h.

Il sera également possible d'emprunter un itinéraire facultatif via les lignes 26 et 903 vers le métro Montmorency pour se rendre à la station Bonaventure, et ce, en tout temps.

Il est à noter qu'un service de taxi collectif desservira la gare Île-Bigras et l'arrêt de la navette 498 situé à la gare Sainte-Dorothée. Il permettra également de relier la ligne 26 (arrêt à l'intersection des rues Bord-de-l'Eau et Jolibourg).

Pour les usagers se rendant au métro Côte-Vertu, trois lignes de la STL (144, 151 et 902) desservent l'ouest de l'île de Laval et le métro Côte-Vertu.

24. Quel est l'itinéraire privilégié pour les usagers des gares Roxboro-Pierrefonds et Sunnybrooke?

Les usagers des gares Roxboro-Pierrefonds et Sunnybrooke sont invités à emprunter la navette 968 – Trainbus Roxboro/Côte-Vertu. Le trajet de cette ligne a été optimisé afin de desservir uniquement ces deux gares et la station de métro Côte-Vertu, ce qui a permis de réduire le temps de parcours à 35 minutes. À cela, il faut ajouter 30 minutes pour la correspondance avec le métro et le parcours jusqu'à la station Bonaventure.

25. Quels sont les services disponibles à partir de la gare Du Ruisseau?

Comme la gare Du Ruisseau et son stationnement incitatif sont fermés depuis la fermeture du tunnel Mont-Royal, nous vous recommandons de consulter [Chrono](#) pour trouver le service qui conviendra le mieux à votre trajet. Dans le secteur avoisinant la gare, les lignes d'autobus 171 Henri-Bourassa, 117 O'Brien ou 121 Sauvé/Côte-Vertu représentent de bonnes options.

26. Pendant la fermeture de la gare Du Ruisseau, sera-t-il possible de se stationner dans le stationnement incitatif en vue de prendre un autobus?

Le stationnement incitatif de la gare Du Ruisseau est complètement fermé depuis la fermeture du tunnel Mont-Royal.

27. Des mesures préférentielles pour autobus seront-elles mises en place pour réduire le temps de parcours des autobus?

Sur le réseau autoroutier, des travaux ont été effectués au cours du printemps et de l'été 2020 afin d'aménager les accotements de plusieurs axes stratégiques dans la couronne nord de Montréal, tels que les autoroutes 640, 13, 15 et 25. Le passage des autobus sur ces tronçons permettra de gagner de temps, particulièrement durant les épisodes de congestion. Cette permission de circuler sur l'accotement s'applique lorsque la vitesse de circulation sur l'autoroute est de 50 km/h et moins. Ainsi, les retards causés par la congestion sont réduits pour les autobus par rapport aux autres usagers de la route. Il est à noter que, lorsque les autobus utilisent l'accotement, ils ne peuvent circuler à plus de 20 km/h de la vitesse de circulation pratiquée sur la voie adjacente.

Sur le réseau routier municipal, des mesures préférentielles pour autobus, telles que des voies réservées et des feux prioritaires, sont implantées le long de certains axes routiers névralgiques comme la rue Grenet, la rue Jean-Talon, le boulevard Pitfield et le boulevard de la Côte-Vertu. Ces mesures permettent de réduire le temps de parcours des navettes.

- Les usagers de la navette d'autobus 968, qui circule entre la gare Roxboro-Pierrefonds et la station de métro Côte-Vertu, bénéficient de nouvelles mesures préférentielles pour autobus sur les axes des boulevards Guoin (entre la gare Sunnybrooke et le Boulevard Pitfield, en direction est) et le Boulevard Pitfield (entre la rue de Salaberry et Cypihot, en direction sud), en semaine de 6 h 30 à 9 h 30.

- Les usagers de la navette d'autobus 919, qui fait le lien entre les stations de métro Acadie, Mont-Royal et Namur, ainsi que de la ligne 92 Jean-Talon profitent d'une voie réservée en semaine de 6 h 30 à 9 h 30 et de 15 h 30 à 18 h 30, sur la rue Jean-Talon, de l'avenue Victoria à l'avenue Mountain Sights, en direction ouest, et de l'avenue Victoria à la rue de Nancy, en direction est.

28. Pourquoi ne pas proposer les mêmes solutions que les planificateurs de trajets comme Google Maps, Chrono et Transit?

Les mesures d'atténuation proposées tiennent compte de plusieurs facteurs, dont la capacité du réseau à accueillir les usagers ainsi que le temps d'attente et le confort de ceux-ci lors de leurs déplacements, alors que les planificateurs de trajets ne considèrent que le temps de parcours.

29. Sera-t-il possible de suivre en temps réel la navette ferroviaire et les navettes d'autobus?

Dès le mois d'octobre 2020, il sera possible de connaître, à partir de l'application mobile [Chrono](#), l'achalandage en temps réel à bord des autobus de la STM et d'exo. Pour la STL, cette fonctionnalité à partir de l'application mobile Chrono sera disponible à partir du début du mois de novembre.

Usagers à mobilité réduite

30. Des mesures d'atténuation sont-elles prévues pour les usagers à mobilité réduite de la ligne Deux-Montagnes?

L'accès à la gare Roxboro-Pierrefonds destiné aux usagers à mobilité réduite a fermé en même temps que le tunnel Mont-Royal. Toutefois, les autobus de la ligne 968, qui assurent le service entre les gares Roxboro-Pierrefonds et Sunnybrooke et la station de métro Côte-Vertu, sont munis d'une rampe avant. Pour voir l'horaire des autobus avec rampe avant, cochez la case à cet effet dans les sections Itinéraires ou Horaires et plans sur le site de la [STM](#).

31. Des mesures d'atténuation sont-elles prévues pour les usagers à mobilité réduite de la ligne Mascouche?

Depuis la fermeture du tunnel Mont-Royal, deux trains font le trajet entre les gares Mascouche et Centrale aux heures de pointe en semaine. Les autres trains s'arrêtent à la gare Ahuntsic. Pour plus de détails, cliquez [ici](#).

Pour un trajet en direction du centre-ville : les usagers de trains qui s'arrêteront à la gare Ahuntsic devront descendre à la gare accessible **Sauvé** et se diriger vers l'arrêt 50474 de la ligne 31 Saint-Denis de la STM, situé sur la rue Berri (plan disponible dans l'avis à la clientèle ci-dessous). Cet autobus dessert les stations de métro accessibles Rosemont et Jean-Talon. À partir de ces stations, le parcours peut se poursuivre jusqu'à l'une des stations accessibles de la ligne orange. Pour la liste complète des stations accessibles, cliquez [ici](#).

Pour un trajet en direction de Mascouche : les usagers de trains qui désirent faire un embarquement à la gare Sauvé devront sortir au métro Henri-Bourassa, se diriger vers l'arrêt 50314, situé dans la boucle d'autobus, pour emprunter la ligne 31 Saint-Denis de la STM, descendre à l'arrêt 50474 situé sur la rue Berri, puis se rendre à la gare (plan disponible dans l'avis à la clientèle ci-dessous).

RAMPE AVANT : Pour voir l'horaire des autobus avec rampe avant, cochez la case à cet effet dans les sections Itinéraires ou Horaires et plans sur le site de la [STM](#).

ÉTAT DE SERVICE DE L'ASCENSEUR : Pour consulter l'état de service des ascenseurs donnant accès au métro, cliquez [ici](#); pour consulter l'état de service des ascenseurs de la ligne Mascouche, cliquez [ici](#).

Vous pouvez consulter l'avis à la clientèle sur le site web d'[exo](#).

Ligne Mascouche

32. Quelles sont les mesures prévues pour les usagers de la ligne Mascouche?

Depuis la fermeture du tunnel Mont-Royal, deux trains sur cinq (aux heures de pointe) se rendent à la gare Centrale. Les autres trains s'arrêtent à la gare Ahuntsic. Les usagers qui descendent à la gare Sauvé doivent marcher de cinq à sept minutes pour se rendre à la station de métro Sauvé.

En plus du service d'autobus régulier, la navette d'autobus 500 est également disponible à partir de la gare Mascouche à destination du métro Radisson.

Les usagers de l'est de Montréal peuvent emprunter les différentes lignes express à destination de la ligne verte du métro ou du centre-ville.

Mesures d'atténuation tarifaires

33. Y aura-t-il des mesures d'atténuation tarifaires pour les usagers de la ligne Deux-Montagnes?

Parmi les itinéraires privilégiés comme solutions de remplacement au parcours actuel du train Deux-Montagnes, certains sont offerts gratuitement, dont :

- la navette ferroviaire de la gare Deux-Montagnes jusqu'à la gare Bois-Franc, en service jusqu'au 31 décembre 2020;
- la navette d'autobus 964 de la gare Bois-Franc jusqu'à la station de métro Côte-Vertu, en service jusqu'au 31 décembre 2020;

Les **usagers admissibles** de la ligne exo6 Deux-Montagnes peuvent aussi bénéficier d'une réduction tarifaire qui limitera les frais mensuels à 88,50 \$ (53,00 \$ dans le cas des tarifs réduit ou étudiant) en souscrivant à l'abonnement OPUS+ ou OPUS+ entreprise, en plus d'obtenir jusqu'à cinq mois gratuits en 2020 selon certaines conditions. Leur titre de transport, c'est-à-dire le titre MTLREM, leur permettra d'utiliser :

- les navettes 404, 498 et 499;
- les services de la STM sur l'île de Montréal.

Les **usagers admissibles** de la ligne exo6 Deux-Montagnes qui résident en zone 3 pourront, quant à eux, se procurer un titre TRAMREM au montant de 88,50 \$ (53,00 \$ dans le cas des tarifs réduit ou étudiant), qui permet l'utilisation des mesures transitoires mises en place pour se rendre sur l'île de Montréal.

- Les abonnés admissibles ayant déjà adhéré à la mesure tarifaire et qui possèdent un abonnement au titre MTLREM deviendront admissibles au titre TRAMREM. Leur abonnement sera automatiquement changé sans qu'aucune action ne soit requise de leur part. Une nouvelle carte OPUS sera transmise aux abonnés par la poste vers le 20 octobre en vue du mois de novembre 2020.
- Les résidents de la zone 3 qui s'étaient inscrits à la mesure tarifaire 2018-2019 et qui veulent se prévaloir de l'offre tarifaire devront souscrire à un abonnement OPUS+ ou OPUS+ entreprise via la section Mon compte sur le site web d'[exo](#).

Pour être admissible à la mesure tarifaire, vous devez :

- être inscrit à la mesure tarifaire 2018-2019, qui donnait droit à une réduction tarifaire pouvant aller jusqu'à 30 % sur les titres mensuels TRAIN ou TRAM, et ce, au plus tard le 8 septembre 2019;
- résider dans le bassin géographique déterminé de la ligne exo6 Deux-Montagnes;
- avoir un abonnement à OPUS+ ou à OPUS+ entreprise.

Période d'inscription :

- Du 11 novembre 2019 au 10 juillet 2020, pour obtenir cinq mois gratuits sur l'abonnement OPUS+ ou OPUS+ entreprise.
 - Depuis le 11 juillet 2020, le nombre de mois gratuits diminue à raison d'un par mois jusqu'au 11 novembre 2020. Après le 11 novembre 2020, aucune autre gratuité ne sera offerte.

* L'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) se réserve le droit de modifier ou de révoquer cette offre sans préavis.

34. Pourquoi permettez-vous le basculement du titre de transport MTLREM vers le titre TRAMREM pour les usagers de la zone 3, alors qu'auparavant, cela n'était pas possible?

L'objectif a toujours été de proposer le trajet le plus fiable et rapide possible, en réduisant le nombre de correspondances, sans toutefois causer de problèmes d'engorgements sur la branche est de la ligne orange. Avec la mise en place de l'utilisation de certains accotements par les autobus (UAB), Mobilité Montréal est en mesure d'offrir des parcours sans correspondance, plus rapides et aussi fiables que l'actuelle combinaison train-autobus-métro pour se rendre au centre-ville.

Afin de permettre aux usagers de la zone 3 des gares Sainte-Dorothée et Île-Bigras, pour qui la combinaison autobus-métro serait plus rapide pour se rendre au centre-ville, il est devenu nécessaire de modifier leur titre de transport. Ainsi, avec le titre TRAMREM, ils pourront prendre la navette 498 d'exo vers le centre-ville, les lignes de la STL et le métro à la station Montmorency (STM).

Les clients abonnés à Opus+ ou à Opus+ entreprise et qui possèdent le titre MTLREM verront leur titre modifié automatiquement. Les clients n'ont pas d'abonnement auront la possibilité de changer de titre via un formulaire en ligne sur le site web d'exo.

*À noter que cette mesure s'applique aux usagers abonnés à la mesure tarifaire en date du 8 septembre 2019.

35. Pourquoi faciliter l'accès à la station Montmorency uniquement aux usagers lavallois?

La branche est de la ligne orange demeure la branche la plus sollicitée du métro de Montréal. C'est pourquoi il est important de tenir compte de cet aspect pour ne pas rajouter un flot important d'usagers sur cet axe.

Cela dit, la principale demande des usagers de la couronne nord était d'avoir un service d'autobus vers le centre-ville, sans correspondance, qui emprunte des voies réservées sur une grande partie du parcours. Mobilité Montréal et ses partenaires ont répondu à cette demande.

36. Y aura-t-il des mesures d'atténuation tarifaires pour les usagers de la ligne Mascouche?

Les usagers des trains de la ligne exo5 Mascouche résidant dans le bassin géographique admissible pourront bénéficier d'une réduction du prix des titres TRAIN ou TRAM allant jusqu'à 30 %, avec un « prix plancher » de 88,50 \$ pour le tarif ordinaire (calcul basé sur le titre mensuel de la STM) et de 53 \$ pour les tarifs réduits.

Il est possible de s'inscrire en ligne jusqu'au 31 octobre 2020 en remplissant un formulaire électronique. Les inscriptions sont également possibles dans les billetteries métropolitaines.

Toute personne qui souscrira à un nouvel abonnement OPUS+ ou OPUS+ entreprise, et ce, jusqu'au 31 octobre 2020, se verra recevoir automatiquement la réduction mensuelle à laquelle elle est admissible, si elle réside dans le bassin visé par la présente mesure d'atténuation tarifaire. Dans un tel cas, la réduction tarifaire mensuelle s'appliquera à compter de la première période de facturation liée à son abonnement. La mesure tarifaire ne peut pas être jumelée à aucune autre offre tarifaire.

Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

* L'ARTM se réserve le droit de modifier ou de révoquer cette offre sans préavis.

Nous joindre

Pour poser des questions ou formuler des commentaires sur les **chantiers routiers du ministère des Transports** ou rapporter un événement :

Au Québec : 511

Ailleurs en Amérique du Nord : 1 888 355-0511

[Remplir le formulaire en ligne](#)

Connaître l'état du réseau autoroutier :

[Compte Twitter du Québec 511 \(Montréal\)](#)

Pour poser des questions ou formuler des commentaires relativement au **chantier du Réseau express métropolitain (REM)** :

1 833 rem-info (736-4636)

[Remplir le formulaire en ligne](#)

Consulter l'info-travaux :

[Compte Twitter du REM](#)

Pour poser des questions ou formuler des commentaires relativement aux différents **services de transport collectif** de la région métropolitaine (horaires, trajets, tarification, etc.) :

Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)

514 409-2786

reception@artm.quebec

Société de transport de Montréal (STM)

514 227-4287

mesuresSTM@stm.info

Connaître l'état du réseau :

[Réseaux sociaux de la STM](#)

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi : 7 h à 19 h 30

Samedi, dimanche et jours fériés : 8 h 30 à 16 h 30

Exo

514 287-TRAM (8726) ou, sans frais, 1 888 702-TRAM (8726)

[Remplir le formulaire en ligne](#)

Connaître l'état du réseau :

[Réseaux sociaux d'exo](#)

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi : 6 h à 20 h 30

Samedi, dimanche et jours fériés : 9 h à 17 h

Société de transport de Laval (STL)

450 688-6520

[Remplir le formulaire en ligne](#)

Connaître l'état du réseau :

[Compte Twitter de la STL](#)

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi : 6 h 30 à 20 h*

Samedi : 8 h à 17 h

Dimanche : 8 h à 12 h et 13 h à 17 h

Réseau de transport de Longueuil (RTL)

450 442-8600

[Remplir le formulaire en ligne](#)

Connaître l'état du réseau :

[Compte Twitter du RTL](#)

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi : 7 h à 20 h

Samedi, dimanche et jours fériés : 8 h 30 à 16 h 30